

## **Taxe foncière et tarifs municipaux en forte hausse !**

Tout d'abord, nous souhaitons apporter notre soutien plein et entier au peuple Ukrainien qui souffre d'une guerre injustifiable provoquée par le président Poutine. La situation des Boiséens(nes) est heureusement moins dramatique mais chacun constate que son pouvoir d'achat diminue mois après mois suite aux diverses augmentations de l'énergie, de l'alimentation, etc. Dans cette conjoncture difficile, le groupe majoritaire a choisi d'augmenter significativement les tarifs municipaux de 3,4 % sur la quasi-totalité des services communaux. Nous pouvons aisément comprendre que les dépenses municipales augmentent mais la situation financière de la commune est très loin d'être critique.

Le groupe majoritaire a également décidé d'une augmentation de 4 % du taux de la taxe sur le foncier bâti, malgré sa promesse électorale de 2020. Le pouvoir d'achat des Boiséens(nes) sera donc à nouveau réduit. Nous pensons notamment aux propriétaires aux revenus modestes, dont les retraités, qui devront se résigner à subir cette hausse de taxe. Il est important de pouvoir rester à l'écoute de la difficulté budgétaire de nombreuses familles.

Cerise sur le gâteau après de tels taux d'augmentation ; lorsque qu'il s'agit de soutenir les associations de notre commune via les subventions annuelles, il est proposé une augmentation de seulement 2 %. Pourquoi une telle dissymétrie ?

Nous persistons dans l'idée qu'une autre orientation était possible, plus sociale et équitable : une augmentation modeste de ces taux associée à un moratoire sur les nouveaux projets d'investissements communaux afin de pouvoir dégager des marges budgétaires. Cela permettrait desserrer l'étreinte des taxes imposés aux Boiséens(nes), de sauvegarder le porte-monnaie de nos concitoyens et ainsi jouer le rôle d'amortisseur social tel qu'il est attendu par nos concitoyens.